

LES BRÈVES DU SEL

Septembre 2021

Mairie

- Lundi :

Vie quotidienne, urbanisme
8h30-12h00 - 13h30-17h00

- Mardi :

Vie quotidienne, facturation
8h30-12h00
13h30-17h00 : sur rendez-vous

- Mercredi :

Vie quotidienne
8h30-12h00

- Jeudi :

Vie quotidienne, urbanisme
8h30-12h00
13h30-17h00 : sur rendez-vous

- Vendredi :

Vie quotidienne
8h30-12h00 - 13h30-17h00

- Samedi :

Vie quotidienne
9h30-12h00

Agence Postale

- Lundi : 8h30-12h00
- Mardi : 8h30-12h00
- Mercredi : 8h30-12h00
- Jeudi : 8h30-12h00
- Vendredi : 8h30-12h00
- Samedi : 9h30-12h00

Bibliothèque

- Mardi : 16h30-18h00
- Mercredi : 16h-17h30
- Samedi : 10h30-12h00

« Jeudis salés » - Un grand succès

La première édition des « Jeudis salés » a tenu toutes ses promesses. Avant l'entrée en vigueur du passe sanitaire et des nouveaux protocoles sanitaires, plus de 600 personnes avaient participé aux trois premières dates. Coorganisé par l'école des Menhirs et la municipalité, cet événement culturel a permis de faire découvrir des jeunes artistes, des groupes professionnels, aux styles musicaux variés. Ces jeudis ont aussi permis aux associations de s'entraider, notamment pour que le public mange notre fameuse galette saucisse ! Les jeunes de l'opération « Petits boulots » ont participé à l'organisation. La municipalité remercie l'école des Menhirs, les associations et les bénévoles pour la qualité de la programmation et leur investissement.

Associations, bénévoles, élus

L'investissement altruiste, le don de temps pour les autres, l'animation des quartiers, de la commune, la valorisation de toutes les expressions de la culture, la promotion des activités physiques et sportives ne peuvent exister sans l'investissement de personnes bénévoles, d'associations et de personnes élus.

Être bénévole, être élu, c'est quelquefois supporter des critiques, parfois mal intentionnées, des remarques caustiques. Mais, c'est beaucoup plus souvent se réjouir du plaisir que nous pouvons lire dans les yeux des autres. Si vous pensez pouvoir donner un tout petit peu, un peu, moyennement, beaucoup de temps, parfois, pas toujours, sans être adhérent, ou en adhérent, pour favoriser le dynamisme de la commune, contactez la mairie (mairie@leseldebretagne.fr), ou le 06.45.58.14.00.

La municipalité, consciente des difficultés de son tissu associatif, de l'épuisement de ses bénévoles, organisera début octobre une réunion d'échanges avec toutes les associations, tous les bénévoles, toutes les personnes intéressées, pour coordonner les agendas, puis réfléchir à d'autres formes d'investissement, plus en adéquation avec nos réalités quotidiennes personnelles, professionnelles et rurales.

Projets communaux - État d'avancement

La crise sanitaire, outre ses effets sanitaires et sociaux

Maire et adjoints

Sur rendez-vous.

Urgence : 06.45.58.14.00

Activités bruyantes

Les activités bruyantes ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- les jours ouvrables:

de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

- les samedis:

de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00

Les jours fériés ne sont pas des jours ouvrables.

Centre d'Initiation Sportive (CIS)

Les inscriptions se terminent. De nombreuses activités sont proposées, du lundi au samedi. Avec un tarif unique, la municipalité souhaite favoriser la pratique d'activités physiques et sportives comme source de plaisir et de rencontre (enfants : 50 euros, adolescents : 70 euros, adultes : 90 euros).

Contact : mairie@leseldebretagne.fr
www.leseldebretagne.bzh/inscription-au-sport/

Étoile Sportive

L'association propose les activités gouden, cyclisme et VTT Pump Track.

Contact : fred.prima@orange.fr

Décorations de Noël

Noël approche !

Un groupe travaille à l'embellissement et l'animation de notre commune pour les fêtes de Noël.

Si vous êtes intéressé, contactez
Chrystèle Rolland, 1re adjointe
chrystele.rolland@leseldebretagne.fr

préjudiciables, provoque un ralentissement économique très important dans le domaine de la construction. Tous les projets communaux en cours sont concernés.

L'achèvement de la maison de musique est reporté de quatre mois. Les totems en entrée de commune et la numérotation des domiciles des hameaux sont dans leur phase finale avec plusieurs mois de retard. Le kiosque pour les jeunes et le nouvel Espace Jeux sont différés en 2022 à cause de tensions sur le marché des matières premières, provoquant une augmentation des prix et ruptures de stock. La scénarisation et le balisage des chemins de randonnée sera terminée à la fin de cette année.

Après discussion avec les services de l'État, compte tenu des opportunités actuelles de subventions, le conseil municipal souhaite accompagner la création du plateau surélevé rue Mozart d'une réfection complète de cette rue. La municipalité profitera de ces travaux pour revoir les entrées de commune et installer les signalétiques routières et municipales.

Le dossier des logements sociaux (Espacil), bloqué depuis plusieurs mois, est rouvert avec un surcote pour la commune. Les tranches 3 et 4 du lotissement de la Vallée redémarrent progressivement avec comme corollaire la nécessité d'augmenter nos capacités d'épuration. Une récente visite des services de l'État nous informe que la commune dépasse régulièrement les seuils autorisés et que de nouveaux logements ne pourront être construits sans engagement ferme de la commune à créer/réaménager la station d'épuration. Une étude technique de deux ans débute en ce sens.

Finances - Bilan et perspectives

La municipalité a souhaité devenir commune pilote pour la mise en place la comptabilité analytique et du référentiel budgétaire et comptable M57. Ces expertises et nouveaux outils lui permettront d'être informé précisément sur les coûts et les marges favorisant une gestion plus précise. Le CDG 35 et la Direction Régionale des Finances Publiques ont analysé les comptes 2016-2020. Les services de la préfecture procèdent également annuellement à l'étude des comptes de la commune afin de détecter une situation financière qui appellerait une attention particulière. À l'examen des différents ratios financiers, la situation de la commune apparaissait fragile à la clôture de l'exercice 2020. L'endettement est supérieur à la moyenne départementale avec toutefois une capacité d'autofinancement brute conséquente, en forte progression. La situation s'améliorera très nettement dès 2022, autorisant des actions permettant d'améliorer le bien vivre ensemble dans un environnement partagé de qualité. Les comptes administratifs 2020, le budget primitif 2021, un courrier du Préfet et du directeur de la DRFIP, l'analyse rétrospective 2016-2020 de la DGFIP sont téléchargeables sur le site de la commune (www.leseldebretagne.bzh/les-proces-verbaux-du-conseil/)